

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-LUCIE-DES-LAURENTIDES

Séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides tenue au lieu ordinaire des séances du conseil le mardi 15 décembre 2009 à compter de 19 h 30.

L'avis de convocation a été signifié tel que requis par l'article 152 du Code municipal, et ce, à tous les membres du conseil.

ORDRE DU JOUR

1. Présences
2. Adoption du budget 2010
3. Publication du document explicatif du budget 2010
4. Avis de motion – Règlement d'imposition des taxes 2010
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

PRÉSENCES

Son Honneur le maire Ghislain Schoeb préside la session à laquelle assistent M^{me} la conseillère Carine Gohier, et MM. les conseillers Réjean Bondu, Robert Cyr, Hugo Verrette et Jacques Gadbois.

M. le conseiller Christian Cousineau est absent.

Est également présent le directeur général M. Denis Malouin

Rés. : 09-12-251

ADOPTION DU BUDGET 2010

M. le conseiller Jacques Gadbois fait lecture du document explicatif du budget 2010 avant son adoption.

BUDGET 2010 – NOTES EXPLICATIVES

Les prévisions des revenus, dépenses et affectations de 2010 sont de 149 455,00 \$ supérieures à celles de 2009.

LES TAUX DE TAXES

Vous trouverez ci-dessous les taux des taxes qui seront imposées en 2010 comparés à ceux de 2009.

<u>DESCRIPTION</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	
Foncière générale	0.5839	0.6014	par 100 \$ d'évaluation
Sûreté du Québec	0.0933	0.0953	par 100 \$ d'évaluation
Fonds de roulement	0.0064	0.0075	par 100 \$ d'évaluation
Niveleuse		0.0155	par 100 \$ d'évaluation
Autopompe (R. 459-03)	0.0119	0.0115	par 100 \$ d'évaluation
Camion 10 roues (R. 478 & 493)	0.0192	0.0354	par 100 \$ d'évaluation
Location d'un chargeur sur roues	0.0133	0.0128	par 100 \$ d'évaluation
Eau - village	215.50	215.50	par unité de logement
Eau - Lac Swell	380.00	380.00	par unité de logement
Égouts - village	163.15	163.15	par unité de logement
Enlèvement des ordures	170.00	175.00	par unité de logement

REVENUS**Revenus de sources locales**

	<u>2009</u>	<u>2010</u>
Taxe foncière générale	889 445.00 \$	950 200.00 \$
Remboursement au fonds de roulement	9 625.00 \$	11 850.00 \$
Sûreté du Québec	142 000.00 \$	150 525.00 \$
Autopompe - Règlement 459-03	18 125.00 \$	18 170.00 \$
2 Camions 10 roues 2007 R. 478-07 & 493-09	29 200.00 \$	55 900.00 \$
Location chargeur sur roues (pépine)	20 200.00 \$	20 225.00 \$
Niveleuse		24 500.00 \$
Taxe d'eau - village	51 720.00 \$	53 650.00 \$
Taxe d'eau - Lac Swell	28 500.00 \$	29 650.00 \$
Égouts	45 190.00 \$	46 650.00 \$
Enlèvement des ordures	187 240.00 \$	184 800.00 \$
Vente de bacs noirs	12 260.00 \$	
	1 433 505.00 \$	1 546 120.00 \$

Compensations tenant lieu de taxes

Terres publiques	30 200.00 \$	30 200.00 \$
	30 200.00 \$	30 200.00 \$

Autres revenus de sources locales

Licences et permis	7 300.00 \$	9 000.00 \$
Droit de mutations immobilières	45 000.00 \$	45 000.00 \$
Amendes et pénalités	2 000.00 \$	2 000.00 \$
Amendes de la cour municipale	2 000.00 \$	2 500.00 \$
Frais pour chèques sans provisions	200.00 \$	300.00 \$
Intérêts de banque et placements	6 000.00 \$	200.00 \$
Intérêts sur arrérages de taxes	5 000.00 \$	5 000.00 \$
Photocopies et rapports divers	500.00 \$	500.00 \$
Vente de terrains	1 000.00 \$	1 000.00 \$
Location du bureau de poste	1 200.00 \$	1 200.00 \$
Contrat - chemins d'hiver	36 000.00 \$	36 000.00 \$
Ouverture d'entrées	300.00 \$	300.00 \$
Location de machinerie	500.00 \$	500.00 \$
Revenus de la bibliothèque		1 000.00 \$
Conteneurs - objets lourds	3 000.00 \$	3 000.00 \$
Raccordements aqueduc	1 000.00 \$	550.00 \$
Inscription – camp de jour	7 500.00 \$	7 500.00 \$
Location de la salle municipale	500.00 \$	500.00 \$
Autres revenus	5 000.00 \$	5 000.00 \$
	124 000.00 \$	121 050.00 \$

Transferts conditionnels

Remboursement de la TVQ	10 800.00 \$	30 700.00 \$
Réseau routier	96 400.00 \$	102 600.00 \$
Subvention - caserne et garage	24 910.00 \$	23 100.00 \$
	\$ 132 110.00 \$	156 400.00 \$

Appropriation du surplus

15 500.00 \$

TOTAL DES REVENUS**1 719 815.00 \$ 1 869 270.00 \$****DÉPENSES**

Législation	42 300.00 \$	46 270.00 \$
Cour municipale	2 000.00 \$	2 000.00 \$
Gestion financière	227 435.00 \$	232 680.00 \$
Élection	6 600.00 \$	
Évaluation	26 900.00 \$	28 400.00 \$
Administration - autres	25 615.00 \$	27 575.00 \$
	330 850.00 \$	336 925.00 \$

Sécurité publique

Sûreté du Québec	142 000.00 \$	150 525.00 \$
Protection contre l'incendie	92 000.00 \$	101 950.00 \$
Contrôle des animaux	5 350.00 \$	7 000.00 \$
	239 350.00 \$	259 475.00 \$

Transport

Voirie municipale	370 410,00 \$	392 805.00 \$
Enlèvement de la neige	118 890,00 \$	136 175.00 \$
Éclairage des rues	12 000,00 \$	12 000.00 \$
Circulation - signalisation	8 000,00 \$	8 000.00 \$
Transport adapté	4 450,00 \$	5 100.00 \$
	513 750,00 \$	554 980.00 \$

Hygiène du milieu

Aqueduc - village	51 715.00 \$	52 730.00 \$
Aqueduc - Lac Swell	28 430.00 \$	28 500.00 \$
Égouts - village	45 190.00 \$	45 300.00 \$
Enlèvement des ordures	187 460,00 \$	190 825.00 \$
	312 795,00 \$	317 355.00 \$

Urbanisme et mise en valeur du territoire

Urbanisme et zonage	100 180.00 \$	124 495.00 \$
Promotion - CLD MRC	5 630.00 \$	6 200.00 \$
	105 810.00 \$	130 695.00 \$

Activités récréatives

Patinoire	12 585.00 \$	14 095.00 \$
Parcs et terrains de jeux	25 110,00 \$	26 215.00 \$
	37 695,00 \$	40 310.00 \$

Activités culturelles

Salle municipale	9 780,00 \$	9 475.00 \$
Bibliothèque	30 235,00 \$	34 685.00 \$
	40 015,00 \$	44 160.00 \$

Frais de financement	45 100,00 \$	52 970.00 \$
-----------------------------	---------------------	---------------------

AFFECTATIONS

Remboursement de la dette	66 650,00 \$	110 800.00 \$
Immobilisations à même les revenus	27 800,00 \$	21 600.00 \$
	94 450,00 \$	132 400.00 \$

<u>DÉPENSES ET AFFECTATIONS</u>	1 719 815,00 \$	1 869 270.00 \$
--	------------------------	------------------------

Sur la proposition de M. le conseiller Jacques Gadbois, il est résolu unanimement :

Que le budget 2010 prévoyant des revenus et des dépenses et affectations au montant de 1 869 270,00 \$ soit et est adopté tel que présenté.

LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Nous sommes à compléter notre plan d'intervention pour les conduites d'aqueduc et d'égout. Nous pourrions par la suite obtenir une estimation du coût des travaux et appliquer sur un programme de subvention en 2010.

Pour les années 2010, 2011 et 2012 la subvention provenant de la taxe d'accise sur l'essence sera entièrement consacrée au réseau routier municipal.

DONNÉ À SAINTE-LUCIE-DES-LAURENTIDES,
CE 15^e JOUR DE DÉCEMBRE 2009.

DENIS MALOUIN
Directeur général

Rés. : 09-12-252 **PUBLICATION DU DOCUMENT EXPLICATIF DU BUDGET 2010**

Sur la proposition de M. le conseiller Robert Cyr, il est résolu unanimement :

Que le directeur général soit et est autorisé à faire publier dans la prochaine édition du journal ***L'Information du nord*** édition de Sainte-Agathe le document explicatif du budget 2010, et ce, conformément aux dispositions de l'article 957 du Code municipal.

AVIS DE MOTION NUMÉRO 09-08

Je, Réjean Bondu, conseiller, donne avis de motion de la présentation à une session ultérieure d'un règlement pourvoyant à l'imposition des taxes pour l'exercice financier municipal 2010.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Personne n'est présent dans la salle.

Rés. : 09-12-253

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (19 h 37)

Sur la proposition de M. le conseiller Jacques Gadbois, il est résolu unanimement que l'assemblée soit levée à 19 h 37.

Ghislain Schoeb,
Maire

Denis Malouin
Directeur général